

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 09 JUIN 2026

PRESENTS : Christian SCHOETTL, Maire, Jean-François LECLERCQ, Emeline CORUS, Olivier LABURTHER, Adjoints, Etienne BERNOT, Isabelle ALAZARD, Tiberiu MATEESCU, Anatole CARTIER, Angélique CARDOSO, Marion AUCLAIR, Audrey GERAULT, Célia BARRAU, Alexandre MAIRESSE, Louis BERNOT.

Absents excusés :

Laurence FICAT donne pouvoir à Angélique CARDOSO

La séance est ouverte à 20H45

Secrétaire de séance : Madame Célia BARRAU

Lecture du compte-rendu du 19 mai 2026, adopté à l'unanimité

DELIBERATIONS :

- Ouverture d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne Ile de France
- Restauration scolaire – revalorisation des tarifs des repas au 1^{er} septembre 2026

FINANCES :

Comme nous l'avons vu lors du précédent conseil municipal, la ligne de trésorerie souscrite auprès de la Caisse d'Epargne Ile de France pour un montant de 80000€ est arrivée à l'échéance. Les élus ont validé le renouvellement de cette ligne de trésorerie pour un an.

Le contrat gaz de la commune arrive bientôt à échéance ; les offres montrent une augmentation de près de 7000 euros sur l'année.

Chaque année, la modification du taux de taxe d'aménagement est à voter avant le 1^{er} juillet, pour une application au 1^{er} janvier de l'année suivante. Le taux actuel pour Janvry est de 5%. Ce taux est maintenu pour l'année 2027.

Dans le cadre du recours contentieux au tribunal administratif contre la CCPL, pour le refus d'utilisation du matériel avec chauffeur de la Communauté de Communes, un médiateur a été nommé ; un terrain d'entente a été trouvé, ce dossier devrait se clore rapidement.

La commune a reçu la révision tarifaire au 1^{er} septembre 2026 du prestataire Yvelines Restauration.

Par délibération du 30 juin 2023, le Conseil municipal avait arrêté les tarifs ci-dessous :

- Repas enfants : 3.35€
- Repas adultes : 3.44€

Sachant que le prix de vente actuel du repas ne permettra pas de couvrir le coût réel de fourniture de repas, la nouvelle tarification à partir du 1^{er} septembre 2026, sera la suivante :

- Repas enfants : 3.50€
- Repas adultes : 3.75€

Le prix du goûter reste inchangé : 1,20€ TTC

ELECTIONS :

Afin de désigner les élus pour le mandat dans les différentes commissions thématiques, le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse a transmis la liste des commissions auxquelles peuvent participer les élus (un élu par commission) :

Agriculture ; Architecture – Urbanisme ; Biodiversité – Environnement ; Culture et Patrimoine ; Développement territorial ; Education ; Energie ; Paysage ; Tourisme, Liaisons douces – Déplacements durables.

RH :

Service administratif :

Notre secrétaire générale de mairie a annoncé son départ prochain de la commune. Une procédure de recrutement va être lancée.

Service technique :

Un agent est recruté du 1^{er} juin au 10 juillet pour renforcer l'équipe.

Alexandre Mairesse a présenté le document unique aux membres de l'assemblée délibérante.

ECOLE :

La sortie de fin d'année à Buthiers a eu lieu le mardi 09 juin pour toute l'école et s'est bien passée. Cette sortie est prise en charge par la commune.

Le 12 juin, les élèves de la classe de CP-CE1 se déplaceront pour une rencontre interécoles "jeux de raquettes" : le bus communal avec chauffeur est mis à disposition pour conduire les enfants et les accompagnateurs à Dourdan.

L'infirmière scolaire sera présente le lundi 15 juin.

Les élèves de CM2 visiteront le collège le 18 juin : le bus communal avec chauffeur est mis à disposition pour cette sortie.

Un exercice incendie sera programmé sur juin sur le temps de la sieste et un exercice incendie est à programmer durant le temps périscolaire.

Le dernier conseil d'école est programmé le jeudi 18 juin.

Une intervention concernant la sensibilisation au parasport aura lieu à l'école le vendredi 19 juin.

Le mardi 23 juin, une projection du film "Si on levait les yeux" suivie d'un échange avec les familles, sera organisée de 18h à 20h dans une des classes de l'élémentaire.

Le spectacle de fin d'année se déroulera le mardi 30 juin à partir de 18h30 sans doute dans la cour.

Les séances au poney club se passent bien. Les maternelles aiment beaucoup, les plus grands sont plus mitigés, certains sont plus craintifs.

Les effectifs prévisionnels 2026-2027 sont de 56 élèves répartis comme suit :
4PS, 8MS, 7GS, 13CP, 6CE1, 7CE2, 6CM1, 5CM2

URBANISME :

Accord sur permis de construire déposé par Monsieur Miranda pour l'extension d'une maison d'habitation (3, impasse des Charmeaux)

Accord sur déclaration préalable déposée par Madame Lepineau pour un changement de couleur des volets, de la porte d'entrée et du portail (13 route de la Baronnerie) ;

Accord sur déclaration préalable déposée par Monsieur Jean-Marc Schoettl pour l'abattage de deux arbres (1 chemin de Champréau) ;

Permis de construire déposé par Madame Polczik et Monsieur Bacquey pour la construction d'une maison individuelle (5 chemin de la Vallée)

Permis d'aménager déposé par la commune de Janvry pour la création de 2 lots à bâtir (Rue des Bezelles)

CCAS :

La prochaine réunion CCAS est programmée le 22 juin.

La prochaine destination pour le voyage en 2027 sera le Mexique, du 21 au 29 mai.

COMITE DES FETES :

La fête du village et soirée d'inauguration du bar de la plage est programmée le 27 juin ; 200 personnes sont déjà inscrites.

Les réservations se font cette année prioritairement via la plateforme HelloAsso.

Le recrutement des équipes pour le bar de la plage se termine.

DIVERS :

Un tournage est programmé le vendredi 12 juin dans l'église ; l'ensemble des stationnements de la place de l'église est réquisitionné pour la journée.

Le Tour Paris Saclay VTT passera par Janvry le dimanche 14 juin prochain.

Le Ball Trap de l'assiette d'or est programmé au Château de Janvry le lundi 22 juin.

La séance est levée à 23H10

LA DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL EST FIXEE

LE VENDREDI 26 JUIN 2026 A 20H45